



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU
PAS-DE-CALAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2



0



2



4



Sommaire

1 - Édito de Jean-Marc LELEU	3
2 - Notre réseau et nos moyens	4
2.1 Notre organigramme	4
2.2 Nos emplois et nos structures	5
2.3 Notre carte des implantations	6
3 - Notre activité en chiffres	7
4 - Quelques actions particulières	12
4.1 Les actions de la DDFIP en faveur de l'environnement	13
4.2 L'attention aux conditions de vie au travail	14
4.3 Le déploiement de la TOIP à la DDFIP	16
4.4 L'impact des inondations sur notre activité	17
4.5 L'accompagnement des ordonnateurs dans le déploiement de la RGP	20
4.6 Le déploiement de l'Accompagnement Fiscal des PME	21
4.7 Le déploiement de S4HANA - Chorus	22
5 - Nos événements marquants en 2024	23
5.1 Les événements marquants de 2024	23
5.2 Les nouveaux responsables de service administratif 2024	32
5.3 Les nouveaux comptables en 2024	32
5.4 Les nouveaux partenariats de 2024	32

Édito de Jean-Marc LELEU

A la mi juillet 2024, j'ai pris avec grand plaisir la responsabilité de la DDFIP du Pas-de-Calais.

Notre direction est un collectif conséquent avec ses 52 services et ses 20 implantations.

Ce collectif se doit de réaliser au profit de la collectivité nationale mais aussi des usagers du Pas-de-Calais des missions importantes pour le bien commun de tous.

En 2024, ces missions ont été une nouvelle fois réalisées comme il se doit et les résultats attendus et retracés dans ce rapport d'activité sont au rendez-vous.

Que les agents des finances publiques du Pas-de-Calais en soient remerciés.



Jean-Marc LELEU

Directeur départemental

Comme je le rappelle souvent, il n'y a pas de petites tâches et chacun d'entre nous est détenteur d'une fraction de l'accomplissement du service public, chacun dans son domaine.

C'est l'agrégation de l'engagement au quotidien de tous qui donne de tels résultats dont nous pouvons collectivement être fiers.

2

Notre réseau et nos moyens

2.1 Liste des emplois et des services

1 347 emplois au 31/12/2024

118 cadres A+

231 cadres A

611 cadres B

387 cadres C

Services à compétence Départementale

- 1 Trésorerie Amendes
- 1 Paierie départementale
- 1 Pôle de recouvrement spécialisé
- 1 Service Départemental des Impôts Fonciers :
Dont
 - 1 Pôle d'évaluation des locaux professionnels
 - 7 Pôles de gestion topographique et cadastrale
 - 3 Pôles d'Evaluation des Locaux d'Habitation
- 1 Brigade de contrôle et de recherches et son antenne
- 3 Pôles de contrôle des revenus et des patrimoines

Services à compétence supra-départementale

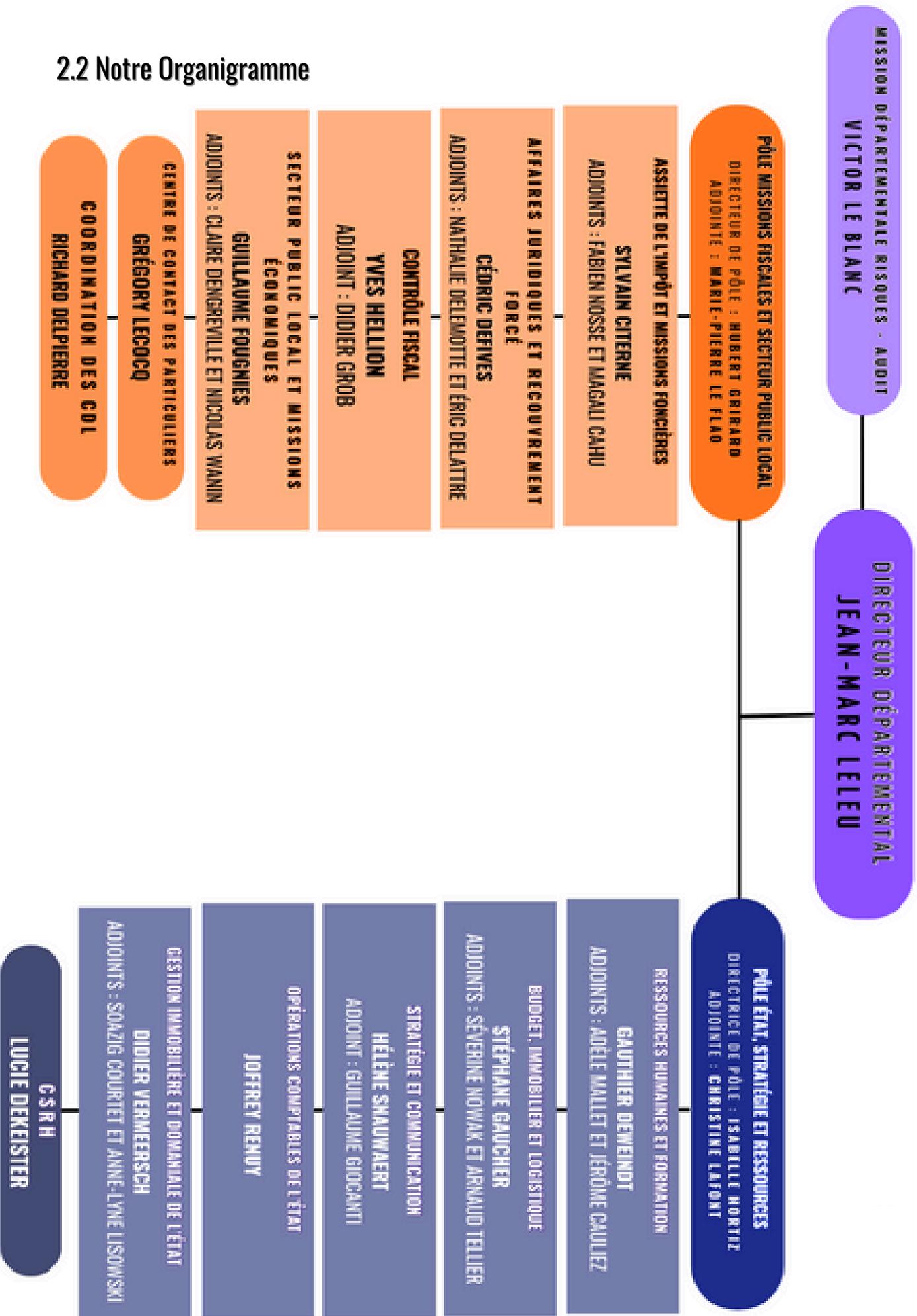
- 1 Centre de services des Ressources Humaines à Arras
- 1 Centre de contact des particuliers de Lens
- 1 Pôle National de Contrôle à Distance de Béthune

1

Direction
départementale

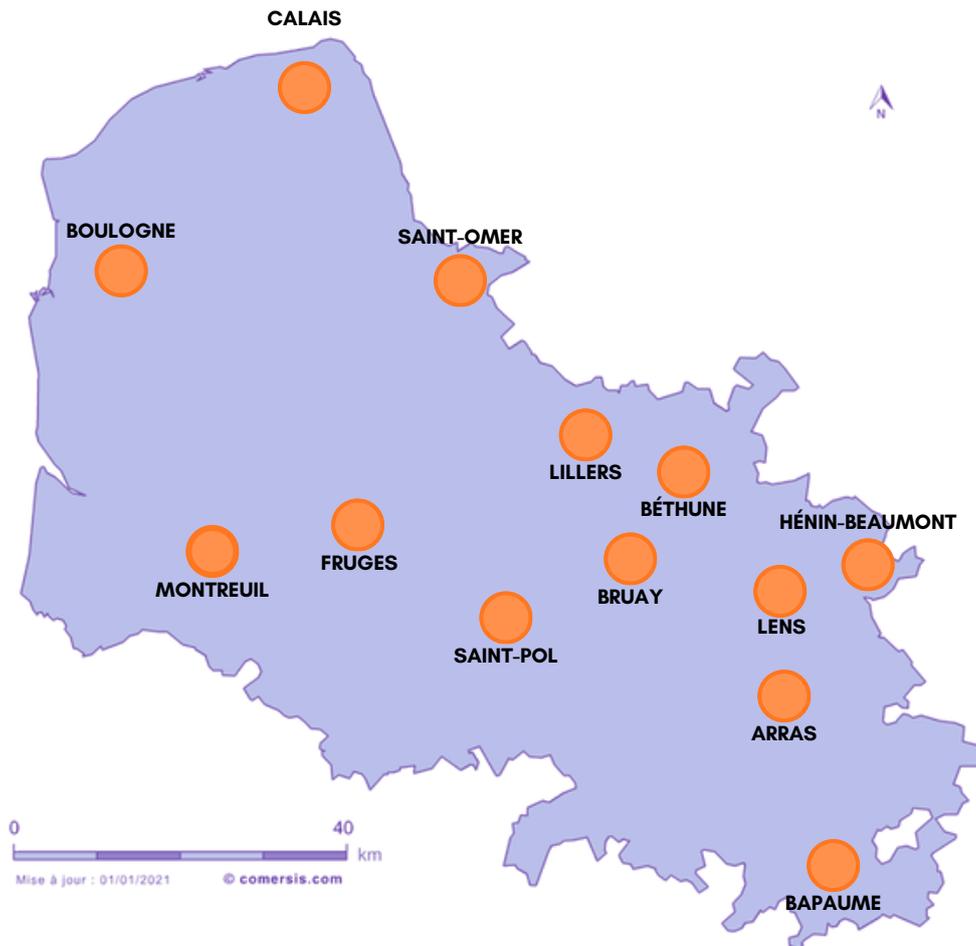
Services à compétence infra-départementale

- 5 Services des Impôts des Entreprises (SIE) et 2 antennes
- 10 services des Impôts des Particuliers (SIP) et 1 antenne
- 3 Services de Publicité Foncière et d'Enregistrement (SPFE)
- 13 Services de Gestion Comptable (SGC) et 1 antenne
- 4 Trésoreries hospitalières
- 22 Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)
- 3 Brigades de vérification (BDV)
- 3 Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE) et 2 antennes



2.2 Notre Organigramme

2.3 Carte des services



Arras	Bapaume	Béthune	Boulogne	Bruay	Calais	Fruges	Hénin-Beaumont	Lens	Lillers	Montreuil	Saint-Omer	Saint-Pol
<ul style="list-style-type: none"> SIP SIE Pâtisserie dep PRS T Amendes TH SPFE BDV PCE SDIF-PTGC-PELP-PELH PCR BCR Direction SGC 	<ul style="list-style-type: none"> SGC 	<ul style="list-style-type: none"> PNCD SIP SIE SPFE SGC 	<ul style="list-style-type: none"> SIP SIE TH SPFE SGC BDV PCE PCR ant. PTGC ant. PELH ant. BCR 	<ul style="list-style-type: none"> SIP SGC BDV 	<ul style="list-style-type: none"> SIP SIE SGC TH ant. BDV ant. PCE ant. PTGC 	<ul style="list-style-type: none"> SGC 	<ul style="list-style-type: none"> SGC SIP 	<ul style="list-style-type: none"> SIP SIE SGC TH (Liévin) ant. PCE ant. PELH Centre de Contact 	<ul style="list-style-type: none"> SIP SGC 	<ul style="list-style-type: none"> SIP SGC ant. SIE ant. PCR ant. PTGC 	<ul style="list-style-type: none"> SIP SGC ant. SIE ant. PTGC ant. PELH ant. PCR 	<ul style="list-style-type: none"> SGC ant. SIP ant. PTGC

3

Notre activité en chiffres

GARANTIR LE RECouvreMENT DES RECETTES PUBLIQUES

98,35 %

Taux brut de recouvrement des produits locaux (hors fiscalité et dotations) de l'exercice N-1 au 31/12/2024

33,76 %

Taux de recouvrement forcé des amendes et condamnations pécuniaires (hors extraits de justice d'un montant > à 1M€)

99,18 %

Taux net de recouvrement des impôts des particuliers non prélevés à la source (hors CFE et CSP)



98,66 %

Taux net de recouvrement des impôts des professionnels (y compris CFE et CSP)

37000

Dossiers débiteurs particuliers

5400

Dossiers débiteurs professionnels

4,1

Milliards d'euros recouverts dans la sphère des professionnels

953

Millions d'euros recouverts la sphère des particuliers

10

Millions d'euros d'amendes recouverts

67,45 %

Taux net de recouvrement
DGFIP en droits et pénalités
sur créances de contrôle fiscal
(CFE et CSP) prises en charge
en N-1

**54,79 %**

Part des contrôles des
professionnels ciblés par
intelligence artificielle (IA) et
datatiming

70 %

Part des contrôles se concluant
par acceptation du
contribuable

45,69 %

Part des fiches de programmation
à fort enjeux

470

Opérations de contrôle
fiscal externe réalisées

19,3

Millions d'euros de droits
rappelés

6900

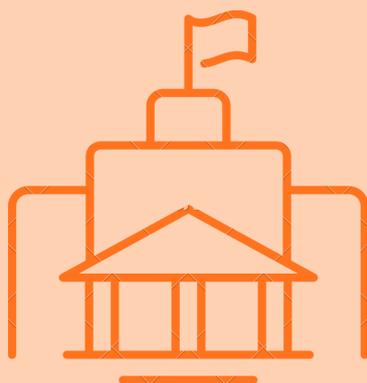
Contrôles sur
pièces clos

460

Fiches de
programmation d'origine
évènementielle

31,24 jours

Délai global de paiement
de dépenses de l'État



4,40 jours

Délai de paiement par les
comptables des dépenses
du secteur local



132 000

Lignes de mandat émis en investissement dans le
secteur public local dont 6.700 dans la sphère
hospitalière

2,8

Millions de lignes de mandat
émis en fonctionnement dans
le secteur public local dont
34.600 dans la sphère
hospitalière

60 000

Demandes de
paiement payées
dans la sphère Etat

97,94 %

Taux net de réclamations contentieuses en matière d'IR, de PAS, de TH et de CAP des particuliers traitées dans le délai de 30 jours par les services locaux

98,02 %

Taux de réponses définitives en moins de 30 jours aux demandes adressées au conciliateur fiscal départemental

99,35 %

Taux de réponses de la DGFIP aux demandes de rescrit dans le délai de 3 mois (rescrit général)



27 000

Réclamations contentieuses traitées en SIP



155

Demandes de rescrit traitées

350

Demandes traitées par le conciliateur fiscal

98,44 %



Taux de respect du délai d'un mois pour la réponse aux demandes d'évaluations réglementaires adressées aux services du Domaine

35,70 jours

Délai moyen de mise à jour du fichier immobilier (en jours ouvrés)

156 000

Professionnels gérés



1 600

Demandes d'évaluations domaniales traitées

81,79 %

Indicateur de Pilotage Comptable (IPC)

80 000

Flux de publications foncières enregistrées

2 400

Budgets gérés dans le secteur public local, dont 200 dans le secteur hospitalier

843 000

Foyers fiscaux gérés

226 000

Accueils physiques spontanés dont 177 000 en SIP



436 000

Appels décrochés dont 17 000 sur rendez-vous dont 162 000 par le Centre de Contacts de Lens

192 000

E.Contacts traités, dont 47 000 par le Centre de Contacts de Lens



4

Quelques missions particulières

4.1 Les actions de la DDFIP en faveur de l'environnement - Stéphane Gaucher

Le plan de mobilité employeur

Une phase de diagnostic de nos mobilités a été lancée fin 2023 auprès de 5 sites représentatifs (Direction, Arras-Montuelle, Béthune, Boulogne et Lillers). Il a permis d'établir un plan de mobilité employeur début 2024.

A travers ce PDME, la DDFIP s'est engagée dans la création d'une plateforme de covoiturage, à continuer d'améliorer nos équipements vélos notamment :

- Par l'engagement dans un processus de labellisation des sites d'Arras-Montuelle et Béthune avec le programme Objectif Employeur Plan Vélo (OEPV). Le site d'Arras a ainsi obtenu le label ARGENT début 2025 venant reconnaître les équipements du site et le plan vélo de la DDFIP (communication, équipements, challenges, référents...).
- Par le covoiturage, désormais mis en avant dans chaque convocation aux formations professionnelles ou pour les réunions de chefs de service. Le prochain bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) devrait permettre de constater l'impact de ces reports modaux.
- Par l'achat de 7 vélos à assistance électrique (VAE) et la location de 10 VAE ARTIS mis à disposition des agents sur les sites Direction et Montuelle à Arras pour les déplacements professionnels, mais aussi pour les déplacements domicile-travail



Les véhicules électriques et les VAE

Désormais, la DDFIP dispose de 9 bornes de recharge sur les sites : Direction, Arras-Montuelle, Béthune, Boulogne, Calais, Montreuil et Longuenesse afin de permettre des déplacements sur tout le département avec des véhicules électriques de service. À ce jour, le parc automobile est composé de 50% de véhicules particuliers électriques .

Deux e-208 ont été mis à disposition prioritaire des agents du contrôle fiscal sur les sites de Boulogne et Arras.

Nos partenariats avec les associations

Deux partenariats portent spécifiquement sur nos engagements en matière d'environnement et de biodiversité.

Nous avons mis en place un partenariat avec l'entreprise solidaire Les Alchimistes et les restaurants administratifs d'Arras, Béthune et Lens afin de collecter les déchets alimentaires et les transformer en compost compatible avec l'agriculture biologique.



Le 2ème partenariat s'inscrit dans la mesure 14.2 de la planification écologique de l'État portant sur la labellisation de nos espaces verts. Une convention a ainsi été signée pour 5 ans avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) pour la création de 2 refuges pour les espaces verts de Bruay et Béthune. 2024 a été l'année de réalisation d'un inventaire de la faune, flore et entomologique. 2025 sera l'année de mise en place des préconisations non encore réalisées (haies, mare, nichoirs et mangeoires).



4.2 L'attention aux conditions de vie au travail

Présentation du pôle médical social du SRHD - Adèle Mallet

Le pôle social et médical du SRHD est l'interlocuteur privilégié des agents de la direction, qui peuvent le contacter lorsqu'ils rencontrent une difficulté personnelle impactant leur activité professionnelle, et pour toute question relative à la prise en compte de leur état de santé dans le cadre professionnel.

Afin de palier l'augmentation de l'activité du pôle social et médical, la DDFiP du Pas-de-Calais a souhaité porter l'effectif de 2,5 à 4 agents. Désormais, la cellule est composée d'un agent, de deux contrôleurs et d'une inspectrice principale

Ainsi, les agents de cette cellule sont en charge du suivi des visites médicales auprès des médecins du travail, du suivi des congés de maladie (temps partiel thérapeutique, congé ordinaire de maladie, congé longue maladie, congé longue durée) des agents de la direction, des échanges avec le conseil médical et les médecins agréés, de la gestion des accidents de service et des maladies professionnelles, mais également de l'action en réparation civile de l'État.

Par ailleurs, la correspondante sociale (Mme Patricia REGNIER) assure le relai de l'action du délégué départemental des services sociaux. En outre, elle peut être sollicitée par les agents qui rencontreraient des difficultés, financières ou sociales. Dans ce cadre, elle travaille en étroite collaboration avec les assistantes de service social.

Enfin, depuis le 1er janvier 2025, le rôle de Correspondante Handicap Locale (CHL) auparavant assuré par Mme Valérie WIMETZ, est désormais assuré par Mme Adèle MALLET, adjointe du SRHD et responsable du pôle médical et social



Déploiement de SignalFIP - Delphine Mortelette

Le plan d'action de la Direction générale en matière de protection et de sécurité des agents a posé le principe général et absolu d'une tolérance zéro face à toute forme d'incivilité ou d'agression.

Dans ce cadre, la Direction générale a déployé un outil facilitant le signalement de tout incident : [SignalFip](#).

Accessible à tout moment, l'application permet à chaque agent de signaler tout incident et d'en informer de manière immédiate le chef de service, l'assistant de prévention et/ou le référent protection juridique ainsi que les membres de la formation spécialisée du CSAL.

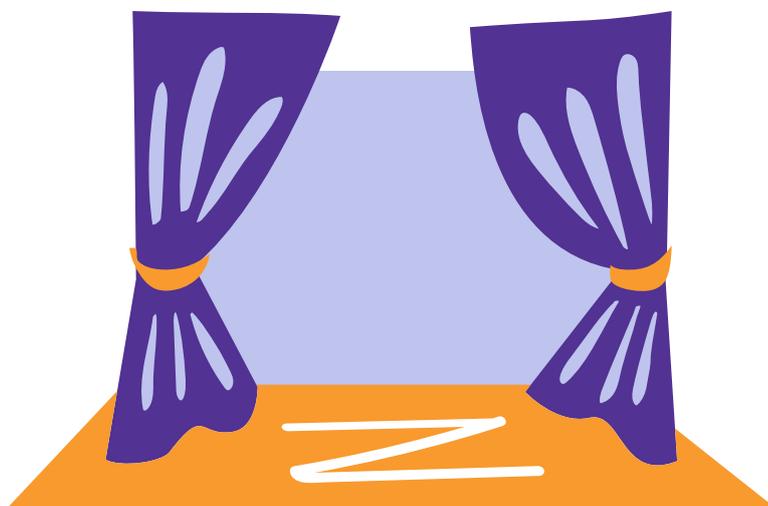
Déployée le 8 février 2024 pour les incidents externes dans les relations aux usagers, le périmètre des signalements à saisir a été étendu le 9 décembre 2024 aux incidents internes entre agents. SignalFIP est désormais le canal unique de signalement.



Théâtres d'intervention - Delphine Mortelette

Afin d'encourager une réflexion sur « le savoir vivre ensemble » associant les agents, les membres de la Formation Spécialisée du CSAL, en partenariat avec le service social, ont proposé trois rencontres sous la forme de « théâtre d'intervention ».

La compagnie « LA BELLE HISTOIRE » a joué une pièce percutante composée de scénettes inspirées de situations de travail quotidiennes, suivies d'un débat au cours duquel le public était invité à donner ses impressions et dialoguer avec les pertes présentes : psychologue du travail, assistante de service sociale et assistante de prévention.



4.3 Le déploiement de la TOIP à la DDFIP

Un déploiement nécessaire et des premiers résultats - Hélène Snauwaert

Depuis 2021, les résultats de l'accueil téléphonique (mesuré par le taux de décroché) étaient en repli avec seulement 36,2 % d'appels aboutis en moins de 10 sonneries au cours des campagnes d'appels mystères 2023.

L'amélioration de l'accueil était une priorité de la DDFIP du Pas-de-Calais pour l'année 2024. Pour y parvenir, la direction s'est appuyée sur le déploiement de la TOIP et a défini un plan d'action comprenant :



- un volet **accompagnement** du déploiement par le référent téléphonie : la division BIL a ainsi accompagné les chefs de service dans la définition des boucles téléphoniques
- un volet **formation** et information des agents (détaillé ci-dessous).

Ce plan d'action a porté rapidement ses fruits avec une nette amélioration du taux de décroché qui atteint, en 2024, 67,1 % à l'issue des campagnes d'appels mystères. Ces excellents résultats témoignent de l'investissement au quotidien des équipes en vue d'améliorer le service rendu aux usagers.

Les formations à l'accueil téléphonique se poursuivront en 2025. En effet, l'amélioration de l'accueil téléphonique reste une orientation prioritaire de la stratégie d'accueil du public dans le département

Le plan de formation départemental à la TOIP - Gauthier Deweindt et Arnaud Gaffet

Afin d'accompagner cette nouvelle technologie et de garantir aux usagers le meilleur accès aux informations et services, 2 formations d'initiative locale en matière de TOIP ont été programmées en 2024 :

- la première au profit des encadrants en termes de pilotage ;
- la seconde au profit des agents (aspect technique et comportemental).

Ces 2 formations issues d'un travail collectif avec les chefs de service, le correspondant téléphonie et les agents du Centre de Contacts n'existant pas au catalogue SEMAFOR, leur mise en place a nécessité en local, l'élaboration de la documentation correspondante (avec le fil conducteur, des quiz et des jeux de rôle) et la mobilisation de nombreux animateurs de différents services et plus particulièrement celle des agents du Centre de Contacts qui interviennent dans la composition de chaque binôme de formateurs.

Les agents des SIP ont été formés en priorité. Ce plan de formation départemental à la TOIP qui a commencé en 2024 va se poursuivre en 2025.



4.4 Impact des inondations sur notre activité

Les dégrèvements de TFPNB suite aux calamités agricoles – Sylvain Citerne.

Suite aux inondations de novembre 2023 à mars 2024, d'importants dégâts dans les différents types de cultures ont été constatés entraînant des pertes de rendement au sein du département. Ces pertes de rendement, dont le taux et le périmètre ont été arrêtés, après plusieurs expertises, en dernier lieu lors de la réunion du 18/09/2024 du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales regroupant le préfet de région, les préfets des départements 62, 02 et 60, la DRFIP Nord, la DRAAF, le SGAR et le SGAR-A MAP, puis transmises à la DDFIP du Pas de Calais.



S'agissant du département du Pas-de-Calais, la mise en œuvre d'un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est établi selon les modalités suivantes :



- **100 %** de dégrèvement pour toutes les parcelles non bâties des arrondissements de Montreuil-sur-mer, Boulogne-sur-mer, Calais et Saint-Omer ;
- **70 %** de dégrèvement pour toutes les parcelles non bâties des arrondissements de Béthune, Lens et Arras.

Pour rappel, ces dégrèvements de TFPNB portent sur les pertes de récoltes 2024 engendrées par les différents épisodes d'inondations de l'hiver 2023/2024.

497.663 parcelles ont fait l'objet d'un dégrèvement pour un montant de 20,6 M d'euros

La DDFiP : un acteur dans le dispositif d'aide aux sinistrés des inondations **- Didier Vermeersch.**

Suite aux inondations de novembre 2023 et janvier 2024, 315 communes du Pas-de-Calais situées principalement dans les arrondissements de Saint-Omer et de Boulogne-sur-Mer, ont subi d'importants dégâts immobiliers et ont été déclarées sinistrées, par arrêtés préfectoraux de décembre 2023 et janvier 2024.

Dans ce cadre, un dispositif de rachat des maisons sinistrées par une collectivité ou exceptionnellement par l'État, appelé "Fonds Barnier" peut bénéficier aux personnes concernées sous conditions que leur

bien immobilier, assuré « catastrophes naturelles », soit sinistré à plus de 50% de sa valeur vénale. Si ce seuil n'est pas atteint, le sinistré peut demander le recours au bénéfice du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)



Pour décider de l'éligibilité de la demande, la Direction départementale des territoires et de la Mer (DDTM) fait appel à l'expertise du Pôle d'évaluation domaniale (PED) de la DDFiP aux fins de déterminer la valeur vénale de l'habitation sans prendre en compte l'existence du caractère inondable du bien.

Pour garantir une démarche harmonisée et rapide des évaluations domaniales, Hélène Roche, évaluatrice du PED en résidence à Longuenesse, a suivi les demandes et a procédé sur place au travail d'évaluation des biens, pour l'ensemble de la mission qui s'exerce sur place en présence du responsable de la division du Domaine, Didier Vermeersch.

Dispositif en chiffres :

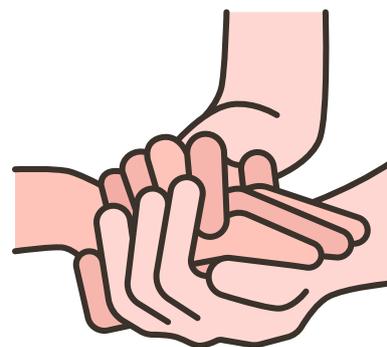
- 96 demandes d'évaluation déposées via la DDTM depuis mars 2024
- 92 évaluations traitées par le PED en 14 tournées (entre 7 et 8 évaluations par tournée)
- 4 évaluations en cours
- Participation à 41 permanences en mairie d'une demi-journée (en distanciel)
- Participation à 10 COPIL organisés en Préfecture (en présentiel)
- PAPI: 29 évaluations traitées (CAPSO) -1 évaluation en cours (CAB)

Le soutien apporté aux agents impactés par les inondations exceptionnelles - Sylvie Nielini et Céline Leleux

Le Pas-de-Calais a été victime de nombreuses inondations. Des agents ont vu leurs maisons inondées, certains ont été contraints de quitter leur domicile dans l'urgence. Des véhicules ont été endommagés rendant impossible l'accès au travail. Dans ce contexte, la DDFIP a diffusé très largement à l'ensemble de son personnel par la messagerie professionnelle et sur l'intranet, un message du service social du personnel. Celui-ci proposait une offre de service et une information notamment sur les modalités du dispositif sinistre immobilier du secrétariat général.

De plus la direction a fait parvenir aux assistantes de service social un tableau recensant les noms et les coordonnées des agents ayant demandé des autorisations d'absence. Ce tableau a permis au service social de contacter par téléphone les agents qui ne s'étaient pas encore signalés. Les assistantes sociales ont également pris l'attache des chefs de service des secteurs les plus impactés par les inondations.

Cette période très éprouvante pour les agents a généré par ailleurs un travail d'écoute conséquent avec parfois une orientation vers un psychologue. Il faut se souvenir que certains agents ont subi à plusieurs reprises des inondations et que toute la famille a été impactées et notamment les enfants.



L'excellent travail de collaboration entre le service des Ressources Humaines et le service social a permis à de nombreux agents d'être soutenus efficacement pendant cette période exceptionnelle et difficile.

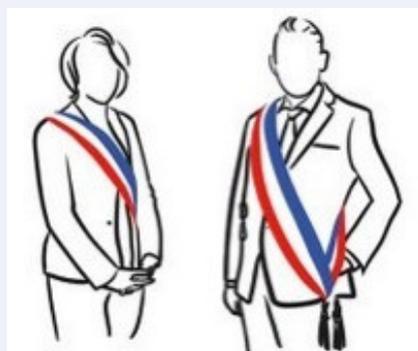
4.5 L'accompagnement des ordonnateurs dans le déploiement de la RGP - Richard Delpierre

L'accompagnement par les CDL des ordonnateurs dans le déploiement de la Responsabilité des Gestionnaires Publics s'est structuré en plusieurs étapes :

- A partir de dernier trimestre 2023 : des réunions en présentiel (au format adapté au portefeuille des CDL) à l'attention de l'ensemble des ordonnateurs et de leurs équipes pour une première opération de sensibilisation en s'appuyant notamment sur le livret des 10 questions corédigé par la DGFIP et le CNFPT et sur les vidéos de présentation proposées par les services centraux ;
- Courant 2024, au gré des rencontres avec les élus (en bilatéral ou en collectif lors de bureaux communautaires des EPCI)

ou avec leurs équipes, un rappel sur l'importance de bien s'acculturer à ce nouvel environnement (avec l'identification et la hiérarchisation des risques au sein de la collectivité puis la mise en place des mesures de maîtrise de ses risques pré-identifiés) ;

- Une action dédiée a également été mise en œuvre en octobre 2024 avec la communication à l'ensemble des collectivités d'une grille de maîtrise des risques confectionnée par le réseau des CDL du 62 (support permettant de tracer les opérations de contrôle interne réalisées au sein de ces entités).



En perspective 2025 (1er semestre) :

- Une diffusion des fiches pratiques RGP rédigées avec les CDL du 59 au cours du second semestre 2024 (fiches « pratico-pratiques » de deux pages maximum donnant pour chaque risque, la problématique posée et un support permettant de tracer les opérations de contrôle interne ou de maîtrise du risque réalisées en local ;
- La publication d'une lettre aux décideurs locaux présentant les principaux arrêts de jurisprudence de la 7ème chambre de la Cour des comptes afin d'illustrer ce concept de Responsabilité des Gestionnaires Publics.

4.6 Le déploiement de l'AFPME - Sabine Marquis

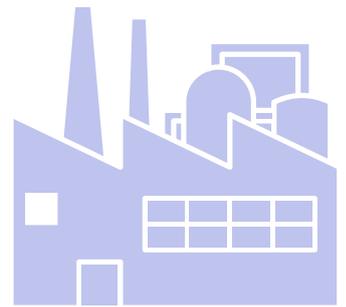
L'accompagnement fiscal des entreprises est un axe prioritaire appuyé par la Directrice Générale, et formalisé dans deux orientations du COM (chantier 8-1 et 9-2). C'est dans ce contexte que la mission a été spécifiquement rattachée au Directeur Départemental et confiée à un cadre dédié : Sabine Marquis.

Pour concrétiser l'accompagnement fiscal des entreprises, un plan de communication a été établi :

- En interne : Ce dispositif doit être connu des services au contact de nos usagers professionnels et/ou assurant une activité professionnelle, à savoir principalement les BDV, PCE, SIE et CDL afin de pouvoir l'expliquer, et orienter les usagers professionnels vers la cellule dédiée. Une présentation de la mission ainsi que le rôle attendu de chaque acteur sera proposée lors des différentes rencontres. La mission a été présentée dans la lettre d'information de la Direction de décembre, et un espace dédié AFPME sur le site Ulysse 62 avec la documentation nécessaire a été mis en ligne.
- En externe : Cette offre de service qui enrichit les rapports entre les entreprises et la DGFIP, qui restent marqués par la mission régaliennne de collecte de l'impôt, est portée à la connaissance des chefs d'entreprise, de leurs conseils, et des autres acteurs de l'accompagnement des PME, par un démarchage pro-actif dans toutes les instances réunissant des professionnels (préfecture, partenaires institutionnels, ordres des experts comptables, les responsables en charge du développement du territoire...).

Pour le futur, les ambitions pour cette nouvelle mission sont :

- Développer les bénéficiaires en trouvant de nouvelles entreprises à accompagner.
- Obtenir la confiance dans la durée des professionnels accompagnés. Le souhait est émis qu'une entreprise accompagnée une première fois revienne vers nous pour tout nouveau besoin.



4.7 Le déploiement de S4HANA de Chorus - Séverine Nowak

L'application Chorus a connu en mai 2024 une montée de version dénommée S/4HANA qui propose un mode d'accès simplifié à l'application, une ergonomie renouvelée ainsi qu'un enrichissement de nouvelles transactions.

C'est un projet d'ampleur de près de 3 années dont la migration s'est traduite par une indisponibilité de 7 jours ouvrés et qui a nécessité de mobiliser tous les acteurs de la dépense après des phases de test pour stabiliser l'outil et s'assurer de la connexion des services. Le déploiement de S4HANA s'est déroulé sans aucune difficulté.

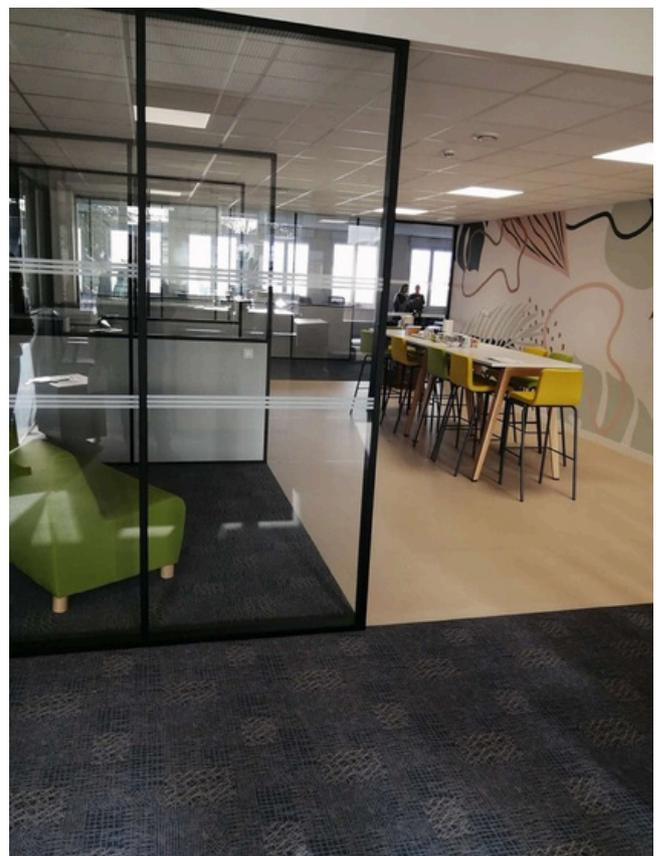
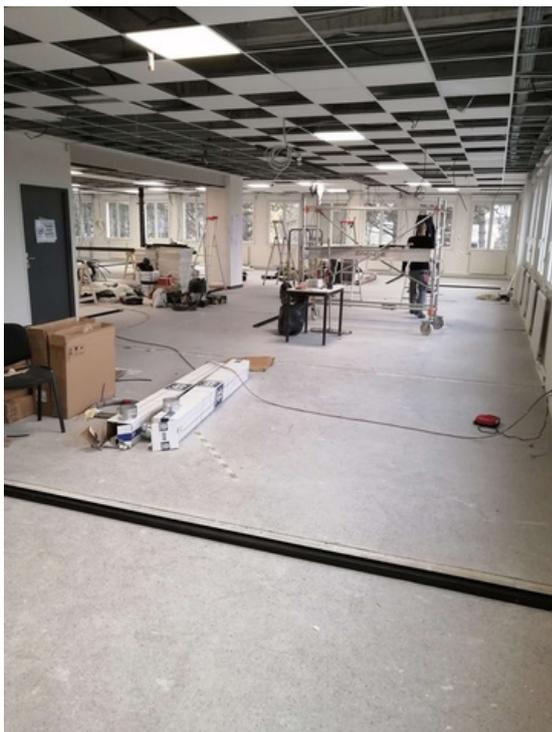


5.1 Les évènements marquants de 2024

. Janvier - Travaux du SDIF au CDFIP Arras Montuelle ;

Premier service de la direction à intégrer l'approche des "nouveaux espaces de travail" avec l'ambition de nous rapprocher des ratios de surface utile brute de 16m² par résident, le SDIF a vu les premiers travaux de son nouvel environnement de travail débuter en janvier avec des locaux modulables, plus adaptés aux modes de travail actuels : zones de concentration, zones d'échanges, espaces pour s'isoler ou téléphoner, équipement en wifi, petites salles de réunion équipées d'écran plat ou digitaux facilitant les échanges rapides en présentiel ou en distanciel.

Ces nouvelles définitions ont pour objectif de rationaliser les surfaces de bureaux dont dispose l'Etat et d'éviter ainsi de conserver des locaux peu ou pas utilisés, de diminuer les consommations énergétiques et d'amener à plus de résilience dans le cadre des travaux de transition énergétique attendus pour 2030 avec une baisse de 40% de nos émissions de gaz à effet de serre.



. Février - Atelier Parcours de Carrière ;

Le 16 février, se sont tenus des ateliers participatifs "parcours de carrière" dans les locaux de la DDFIP. Cette journée a réuni 30 cadres volontaires de tous grades, d'inspecteur à AFIPA, et d'une grande diversité de parcours.

Avec l'appui de Florence DESCHAMPS, Conseillère Mobilité Carrière pour les cadres supérieurs et Laurent STEUVE, Conseiller Mobilité Carrière pour les inspecteurs, et en présence de Renaud AMAGER, responsable du pôle Parcours professionnel des cadres A+ et A au sein du Bureau Affectation, Mobilité et Carrière des A+ et A de la Direction Générale, Christine LAFONT et Isabelle JOUINOT ont animé cette journée d'échanges.

Les résultats de ces travaux ont donné lieu à une synthèse nationale au printemps par le service RH de la Direction Générale.



. Février - Visite de SRP au Centre de Contacts de Lens ;

Le 12 février, Claude GIRAULT, directeur départemental, Hubert GIRARD, directeur du pôle Missions fiscales et gestion publique locale et Grégory LECOCQ, responsable du Centre de Contacts de Lens, ont accueilli Daniel BALDAIA, responsable de la mission de la Stratégie et Relations aux Publics (SRP), accompagné d'Emmanuel CARDOT et de Philippe LEJEUNE, en charge du suivi de l'activité des Centres de Contacts (CC) pour une visite des trois

plateaux du Centre de Contacts. Les différents échanges ont permis de saluer la mobilisation des équipes du CC de Lens et ses performances en 2023, année marquée notamment par la prise en charge des demandes liées à l'indemnité carburant et à la campagne GMBI qui ont entraîné une hausse de 15% des appels.

L'expertise développée en matière d'accueil téléphonique par le service a été précieuse pour la généralisation de la TOIP dans l'ensemble des services de la DDFIP du Pas-De-Calais, chantier majeur de notre Direction pour 2024. La qualité du service rendu a permis au Centre de Contacts de Lens d'obtenir le label argent.



. Mars - Participation de la DDFIP au forum des métiers de la fonction publique ;

Le forum des métiers de la fonction publique organisé par l'Université de l'Artois s'est tenu le 23 mars au pôle universitaire d'Arras.

La DDFIP du Pas-de-Calais y a participé activement. Catherine DELAMBRE et Gauthier DEWEINDT (référent attractivité pour le Pas-de-Calais) ont présenté aux étudiants de diverses filières les métiers des finances publiques, les perspectives de carrière et les voies d'entrée.



Cette participation s'inscrit parmi les actions locales engagées pour faire connaître les métiers de la DGFIP et susciter les inscriptions aux concours externes.

. Mars - Visite d'Amélie VERDIER ;

Le 14 mars, la Directrice Générale s'est rendue dans le Pas-de-Calais accompagnée du chef de service de la gestion fiscale. Après avoir rendu hommage à la mémoire de Ludovic Montuelle, Amélie Verdier a inauguré les nouveaux locaux du SDIF d'Arras avant de poursuivre par un échange avec les acteurs de la chaîne foncière.

Après une rencontre avec les représentants du personnel, Amélie Verdier a échangé avec les conseillers départementaux aux entreprises en difficulté (CDED) sur les dispositifs d'accompagnement, notamment les aides en faveur des TPE particulièrement touchées par les inondations survenues dans le Nord et le Pas-de-Calais en novembre 2023 et janvier 2024.

Le déplacement de la Directrice Générale s'est achevé par un temps d'échange avec les membres de l'équipe de direction.



. Avril - Collège des chefs de service à Noeux-les-Mines sur le thème du développement durable avec le responsable de la mission ECOFIP et L'ADEME ;

Les cadres de la DDFIP 62 se sont réunis à la salle communautaire de la CABBLAR le 16 avril, pour un collège centré sur les sujets de transition énergétique et de développement durable, qui marque l'attachement de notre direction à la responsabilité sociétale des organismes publics.

Après les propos introductifs de Claude GIRAULT, Éric VIDALENC, Directeur régional adjoint de l'Agence de la Transition écologique (ADEME) des Hauts-de-France a présenté les engagements de la France en matière de décarbonisation, issus des accords de Paris de 2015 (COP 21).

Pierre JEANDENAND, responsable de la mission EcoFIP, a présenté notre démarche éco-responsable globale et le plan de transition prévu dans le chantier 15 du COM. L'établissement du Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) a permis de hiérarchiser les enjeux au sein de notre administration.

Dans une logique de réduction de notre empreinte carbone, les cadres ont été fortement incités à covoiturer pour assister à ce collège, le buffet végétarien était composé de produits des Hauts-de-France et dans une optique zéro déchet, des écocupes ont été mises à disposition des participants.



. Avril - Convention des cadres A à Aire-sur-la-Lys ;

Grand moment ce 28 mars 2024 à la salle du Manège d'Aire-sur-la-Lys : les inspectrices et inspecteurs du département se sont réunis à l'invitation de la direction pour une journée d'échanges, fort riche et fort variée, la première depuis...2012 !

En introduisant cette journée, Claude GIRAULT a salué le rôle des 230 cadres A de la DDFIP, tant pour leur expertise que pour la gestion d'équipes au quotidien, le pilotage de l'activité et l'accompagnement des réformes.

Après un quiz interactif, un temps d'échanges sous forme de table ronde a permis de faire intervenir directement les cadres A autour des thèmes des parcours de carrière, du rôle du cadre A, et de la mise en perspective de COM.



. Mai - Installation de Mme Angélique GUGELOT, infirmière en santé du travail (site de Boulogne-sur-Mer) ;

. Mai - Séminaire du contrôle fiscal à Samer ;

Un séminaire départemental du contrôle fiscal s'est déroulé le 16 mai à Samer et a réuni l'ensemble des acteurs du département afin d'échanger sur des sujets techniques et les actualités métiers.

Après un point d'avancement sur les travaux, des experts "fraude" et "patrimonial" de la DIRCOFI Nord sont intervenus respectivement sur la fraude à la TVA via les "drop-shipping" et le champ de l'abus de droit en matière patrimoniale.

Puis Alain BELLAS, responsable du Pôle National de Contrôle à Distance de Béthune, a présenté son périmètre d'action, qui a trouvé sa place entre les SIP et les PCRP, ainsi que les liaisons avec les services de contrôle.

Afin d'illustrer les liaisons existantes entre les collectivités locales et les services de contrôles fiscaux, Richard DELPIERRE, coordonnateur des conseillers aux décideurs locaux (CDL) est ensuite intervenu sur le rôle d'appui ou d'alerte aux services de contrôle de ces derniers.

Une importante séquence "retours d'expériences du terrain" a ensuite été consacrée à l'exposé de cas concrets conduits par les différents services de contrôle.

Enrichissante et participative, cette journée a une fois de plus mis en avant l'importance des travaux menés en matière de contrôle fiscal au sein du département, de leurs enjeux financiers, ainsi que de leur complémentarité avec les autres acteurs en charge de missions de contrôle.



. Mai - YouTube Live « les métiers exercés par les agents de catégorie C »

Dans le cadre des actions en faveur de l'attractivité de la DGFIP, Yannick GIRAULT, Directeur de l'École Nationale des Finances Publiques, a animé un live diffusé sur Youtube depuis la DDFiP du Pas-de-Calais à Arras avec 6 collègues du département le lundi 29 avril.



Marion BRICOUT du Centre de Contacts de Lens, Tiphaine PERRINE du SIP d'Arras, Magali DEMOLIN du SGC de Béthune, Sabrina RONIAUX de la division BIL, Jonathan BRETT du SIP de Béthune et Vincent UTYK de l'EDR ont participé à cette opération de communication et porté haut les couleurs de la Direction.

. Juillet - Arrivée de Jean-Marc LELEU ;

. Septembre - Accueil des agents nouvellement affectés dans le Pas-de-Calais ;



. Octobre - Collège des cadres sur le thème de l'action économique avec le Directeur Départemental de la Banque de France ;

Le mercredi 2 octobre, Jean-Marc Leleu a réuni les cadres A+ et les Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) à la salle du conseil communautaire de la CABBALR à Noeux-les-Mines pour son premier collège des cadres.

Après avoir salué les nouveaux cadres du département, M. Leleu a souligné les bons résultats du département obtenus grâce à l'engagement et l'implication au quotidien des cadres et de leurs équipes.

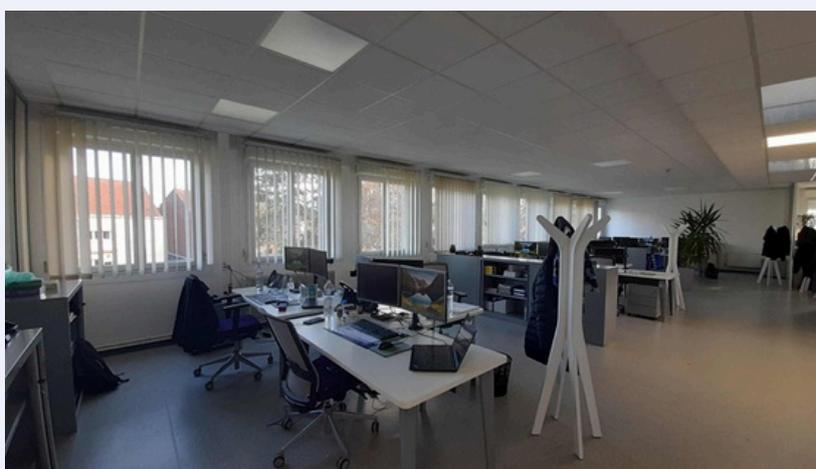
L'après-midi était consacré à la situation économique. Après avoir souligné les liaisons étroites entre la DDFIP et la Banque de France, Didier COLLET, Directeur départemental de la Banque de la France, a commenté la conjoncture économique nationale et ses perspectives au 30 juin 2024.

Edith SANCHEZ et Laurent DANNELY, chargés de mission « affaires économiques » ont ensuite présenté la situation économique du département au 30 juin 2024 à partir des données collectées par nos applications, ainsi que le rôle de conseiller départemental aux entreprises en difficulté (CDED).



La journée s'est achevée par la présentation de la situation financière des collectivités locales à l'issue du 1er semestre 2024 par Guillaume FOUNGNIÉS.

. Décembre - Déménagement du PNCD de Béthune ;



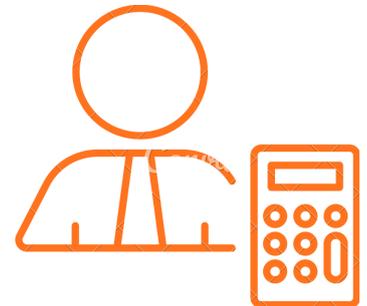
5.2 Les nouveaux responsables de services administratif en 2024

- Victor LE BLANC, MDRA
- Bertrand FLAVIGNY, PCRCP d'Arras
- Lucie DEKEISTER, CSRH d'Arras
- Joffrey RENUY, Division des Opérations de l'État



5.3 Les nouveaux comptables en 2024 :

- Philippe LESTIENNE, SIE de Lens
- Bruno LEROY, SIE de Boulogne-sur-Mer
- Erwan TEURNIER, SIP de Calais
- Jean-François COLLET, Paierie Départementale
- Véronique LEVEQUE, SGC d'Arras
- Nathalie JEANMART; SGC de Bruay-la-Buissière
- Christophe VANHEREN, SGC de Calais
- Nathalie HURET, SPF-E de Boulogne-sur-Mer



5.4 Les nouveaux partenariats de 2024

Février - Signature d'une CSCF à Arras CH



Juin - Signature d'une convention de coopération avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais



Septembre - Convention de partenariat avec le département du Pas-de-Calais



Décembre - Signature d'une convention de partenariat avec la CABBLAR



Directeur de la publication :

Jean-Marc Leleu
Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais

Comité de rédaction :

Hélène Snauwaert
Guillaume Giocanti
Malory Pallante
Division de la Stratégie et de la Communication de la DDFIP du Pas-de-Calais



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PAS-DE-CALAIS

5, rue du Docteur Brassart

62034 Arras